



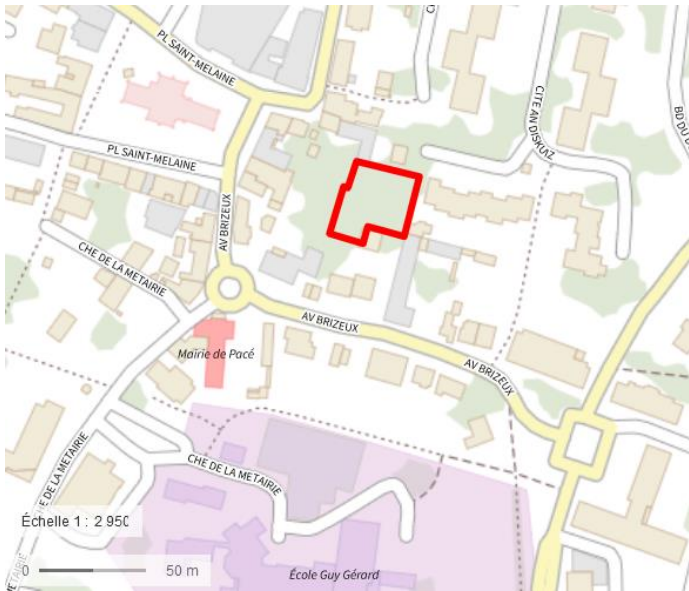
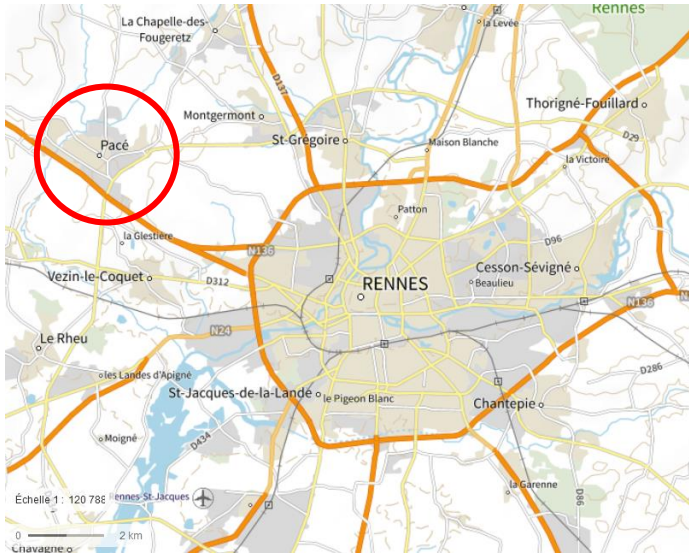
iao
senn

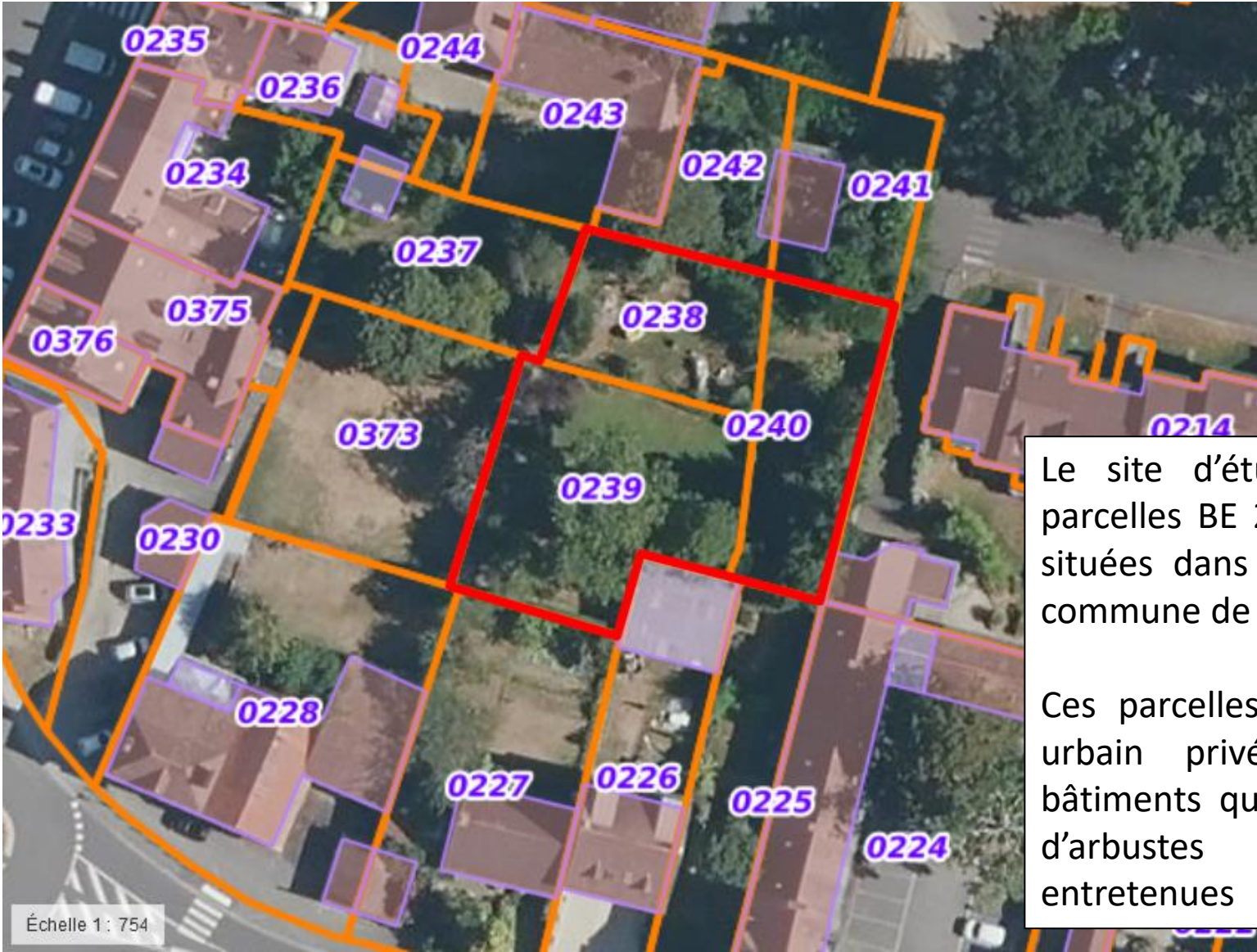
Bureau d'études - Eau et Biodiversité

PRÉDIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

ZAC Multisite – Centre-Bourg
PACÉ

AVRIL 2022





Le site d'étude se compose des parcelles BE 238, BE 239 et BE 240, situées dans le centre bourg de la commune de Pacé.

Ces parcelles constituent un jardin urbain privé enclavé entre les bâtiments qui se compose d'arbres, d'arbustes et de pelouses entretenues

TAXONS ÉTUDIÉS	RAPPORT DE L'ÉTAT INITIAL	ENJEU	DÉMARCHE/DOSSIER RÈGLEMENTAIRE ASSOCIÉ
Zone humide	Pas de zone humide sur le site	Nul	/
Flore et végétation	Flore et végétation ornementale voire invasive	Modéré (<i>du aux espèces invasives</i>)	Gestion des espèces envahissante
Amphibiens	Pas d'amphibiens ou de milieu associé	Nul	/
Oiseaux	Pas de nid observé Plusieurs espèces présente en transit Enjeux principalement sur les feuillus et les débris de végétaux	Modéré	Évitement temporel de l'impact
Reptiles	Pas de reptiles observé malgré un milieu favorable	Modéré	Évitement temporel
Mammifères	Pas de chiroptères ou milieu associé Présence de chats	Très faible	/
Insectes	Pas d'insectes saproxylophages protégés	Très faible	/

Prospection de terrain réalisée le 25/03/2022 au matin, par un temps ensoleillé et une température de 18°C. les arbres on tous été prospectés. Le site est entretenu très régulièrement par l'ancien propriétaire.

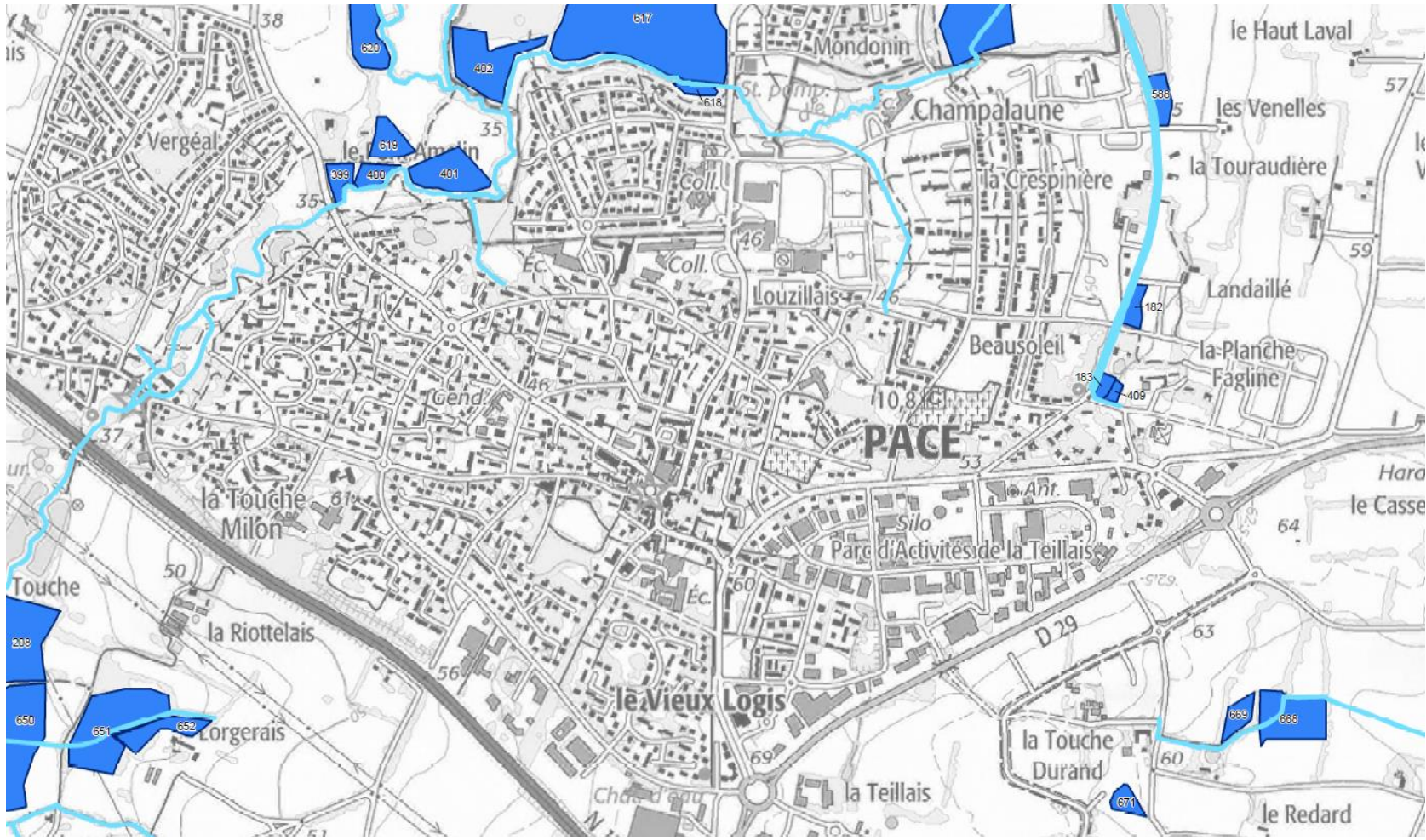




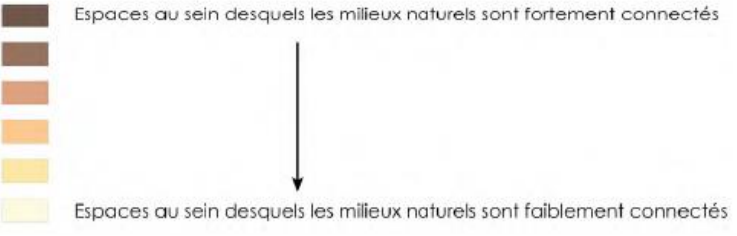
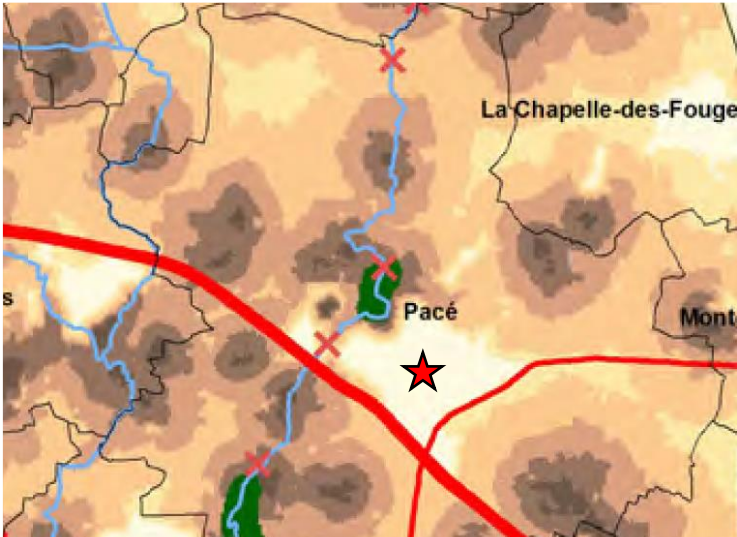
Pas de zone Natura 2000 et site isolé par le centre-bourg

Zonages en faveur du patrimoine naturel situés à moins de 10 km du site

CODE	Nom	Distance du site
ZNIEFF de type 1		
530020130	BOIS DE CHAMPAGNE	800 m
530020151	BOCAGE DE LA VALLEE DE LA FLUME	2,2 km
530009899	GRAVIERES DU SUD DE RENNES	5,7 km
530020129	BORDURE DU CANAL D'ILLE-ET-RANCE	8,3 km
530020125	PRAIRIE DU BAS COURTIL	6,6 km
Arrêté de protection biotope		
FR3800726	Mares De La Tremblais	6,4 km



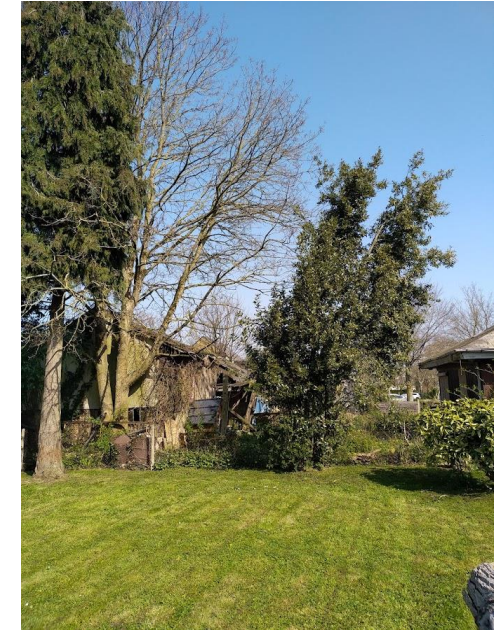
Le site d'études est dans une zone où les milieux sont faiblement connectés en raison de nombreux obstacles aux continuités



- ★ Site d'études
- Obstacle à la continuité écologique (front bâtis et axes routiers)
- Espaces favorables à la biodiversité

Critère/...	Enjeu	Niveau d'enjeu
Continuités écologiques	Site isolé par axes routiers et front bâti des grands espaces de biodiversité	Faible
Flore		
Faune		
<i>Mammifères</i>		
<i>Oiseaux</i>		
<i>Reptiles</i>		
<i>Amphibiens</i>		
<i>Insectes</i>		

État initial – Végétation



Présence d'espèces exotiques envahissantes. Les individus sont actuellement entretenus mais doivent être supprimés rapidement par précaution.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Catégorie invasive (CBNB)	Répartition sur le site
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier noble ou laurier sauce	IP5	disséminé
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier palme	IA1i	ponctuelle

IP : invasive potentielle, IA : invasive avérée

État initial – Végétation

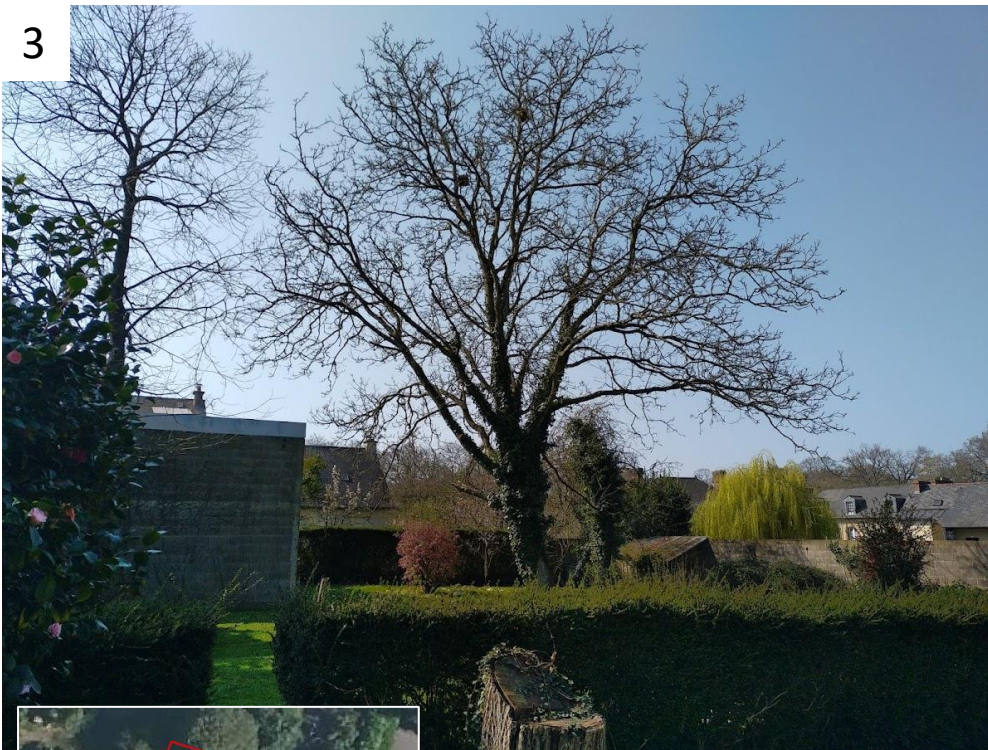
Le site d'étude est dominé par une pelouse rase, entretenue fréquemment.



Les milieux de pelouse entretenue fréquemment présentent généralement peu d'enjeu au point de vu de la flore.

État initial – Végétation

Le site d'étude présente également des arbres de haut jet, dont certains fruitiers et arbres ornementaux.



Ce type de parc/jardin présente peu d'enjeux du point de vue de la flore. L'entretien fréquent limite la capacité d'implantation.

État initial – Enjeux

Critère/...	Enjeux	Niveau d'enjeu
Continuités écologiques	Site isolé par axes routiers et front bâti des grands espaces de biodiversité	Faible
Flore	Présence d'espèces exotiques envahissantes	Faible
Faune		
<i>Mammifères</i>		
<i>Oiseaux</i>		
<i>Reptiles</i>		
<i>Amphibiens</i>		
<i>Insectes</i>		

État initial – Faune – Insectes

Peu d'insectes ont été observés sur site le jour de la visite. La pelouse tondu très fréquemment réduit nettement la capacité d'accueil vis-à-vis des rhopalocère et des orthoptères. Deux nids de frelons asiatiques sont visibles dans le noyer mais ils ont été désactivés la saison passée. Aucune trace de présence d'insectes saproxylophage n'est observée.



Le site ne présente pas d'enjeux forts concernant les insectes.

État initial – Faune – reptiles et amphibiens

Les débris de végétaux accumulés sur le site représentent un habitat favorable à la présence de reptiles. L'un de ces amas se situe le long d'un mur en parpaings possédant de petites cavités très propices à l'accueil des lézards notamment. Cependant aucun individu n'est observé. Aucun point d'eau n'est présent à proximité et aucun amphibien n'est observé.



Le site présente des habitats favorables à l'accueil des reptiles mais aucun individu n'est observé → potentiel reptile modéré. Pas d'amphibien ou de milieu qui leur sont associés → potentiel amphibien très faible.

État initial – Faune – Avifaune

De nombreux oiseaux ont été aperçus en transit sur le site. Certains d'entre-eux se sont positionnés pour chanter mais aucun nid n'a été observé. Aucun comportement de fabrication de nid ou de nourrissage des jeunes n'est observé.



Pipit des arbres



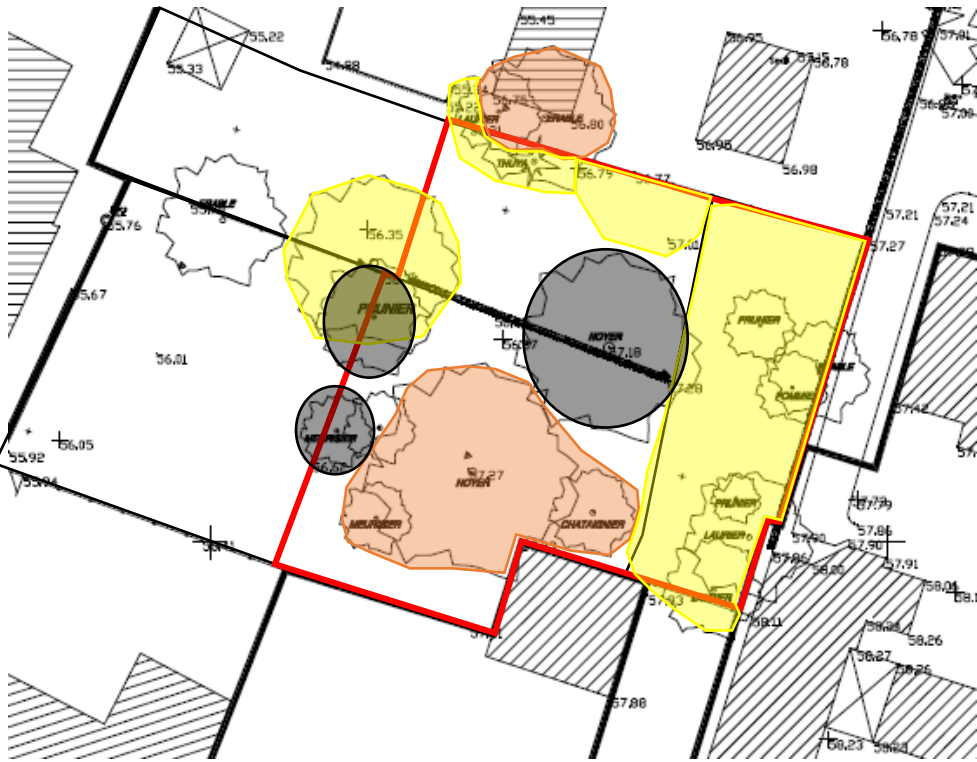
Pinson des arbres






Troglodyte mignon

Le site présente des habitats favorables à l'accueil des reptiles mais aucun individu n'est observé → potentiel reptile modéré. Pas d'amphibien ou de milieu qui leur sont associés → potentiel amphibien très faible.

État initial – Enjeux



-  Enjeu de biodiversité modéré
-  Enjeu de biodiversité faible
-  Arbres coupés car en mauvais état

Les enjeux modérés de biodiversité se situent autour des grands arbres feuillus (noyer, châtaignier et érable) et du mur en parpaings à petites cavités.

Les enjeux faibles concernent les haies ornementales et les espèces exotiques envahissantes.

État initial – Enjeux

Critère/...	Enjeu	Niveau d'enjeu
Continuités écologiques	Site isolé par axes routiers et front bâti des grands espaces de biodiversité	Faible
Flore	Présence d'espèces exotiques envahissantes	Faible
Faune		
<i>Mammifères</i>	<i>Aucune trace observé sur site, pas de cavité ou espace d'accueil des chiroptères</i>	Faible
<i>Oiseaux</i>	<i>Nombreux individus en transit mais pas de nid observé</i>	Modéré
<i>Reptiles</i>	<i>Milieu favorable mais pas d'individu</i>	Faible
<i>Amphibiens</i>	<i>Pas de milieu favorable et pas d'individu</i>	Très faible
<i>Insectes</i>	<i>Pas de milieu favorable et pas d'individu d'intérêt patrimonial</i>	Faible

Au regard des enjeux identifiés sur le site, il n'est pas nécessaire de réaliser des inventaires complémentaires sur le site.

Conclusion

Vu les enjeux de biodiversité identifiés :

- **Pas nécessaire de réaliser d'inventaire complémentaire**
- **Pas d'espèces protégées observées** sur le site donc **pas de dérogation CNPN/CSRPN**

Quelques préconisations à prendre en compte :

- Gestion rapide des espèces exotiques envahissantes
- La préparation du terrain pour la phase chantier (abatage des arbres et arbustes) devra être réalisée au cours de l'automne (entre septembre et novembre)
- Maintien de l'entretien du site pour éviter l'enfrichement
- Intégration des arbres à enjeu modéré dans le projet



Préconisation

Gestion des espèces exotiques envahissantes :

- Suppression des lauriers palmes qui sont de petites taille et encore facile à éradiquer.
- Suppression ou taille des lauriers nobles pour éviter la prolifération.

Maintien des arbres à enjeux modérés dans le projet :

- Individus relativement ancien et en bon état général
- Sert de support et de garde manger pour l'avifaune (mais pas de lieu de nidification)
- Prévoir une marge de recul

Suppression des débris végétaux en période hivernale :

- N'abrite actuellement pas d'espèces protégés
- Représente un support d'habitat très favorable a l'accueil d'espèces protégées
- Enlever ces espaces en période automnale (Septembre → Novembre) pour éviter le dérangement de la faune qui utilise ces espaces l'été.

Entretien général:

- Maintien de l'entretien actuel de la pelouse et des haies.
- La partie au nord-est entre les fruitiers peut être soumise à une fauche moins fréquente (bisannuelle, la première en juin, seconde en septembre).
- Toute coupe d'arbre ou d'arbuste doit avoir lieu au cours de la période la plus favorable au non dérangement de la biodiversité → entre Septembre et Novembre